

Saskatchewan offre une solution de rechange aux agriculteurs qui ne désirent pas investir immédiatement de grosses sommes dans des terres. Elle offre également aux propriétaires de terres de la Saskatchewan la possibilité de vendre leurs terres en tout temps, elle permet aux nouveaux agriculteurs d'entreprendre des travaux agricoles même si la main-d'œuvre familiale est restreinte, et elle permet aux agriculteurs qui ne possèdent pas assez de terres d'agrandir leur exploitation sans avoir à accumuler au préalable de gros montants à investir. L'Office des instruments agricoles s'occupe surtout de l'enregistrement des distributeurs d'instruments, des permis et de l'inspection des détaillants, et de l'exécution d'enquêtes lorsqu'il y a des plaintes au sujet des garanties et de la disponibilité des pièces de rechange. L'Office de la propriété des terres agricoles s'occupe principalement des terres agricoles qui appartiennent à des non-résidents et à des sociétés non agricoles.

**Alberta.** Les activités du ministère de l'Agriculture sont coordonnées par un comité de direction. En outre, le Secrétariat, en collaboration avec les commerçants agricoles, les groupements agricoles et les chercheurs, conseille le ministère en matière de planification et de recherche.

Le Bureau de protection de l'agriculteur assure la protection des droits des agriculteurs. Il enquête sur les problèmes et les plaintes de ces derniers qui ne concernent pas le gouvernement provincial et ses organismes.

Les programmes et activités de commercialisation sont exécutés par les Services économiques et de commercialisation et par les Services de commercialisation internationale, en vue d'élargir les débouchés canadiens et étrangers pour les produits agricoles de l'Alberta et d'encourager le traitement des aliments et des produits agricoles en Alberta.

La Division des services économiques fait des analyses économiques, statistiques, commerciales et des études de marché en vue de faciliter aux producteurs et à l'industrie la prise de décisions et d'encourager l'utilisation efficace des ressources.

La Division des services de commercialisation accorde son appui à des groupes de producteurs qui s'intéressent à la commercialisation, s'occupe de l'éducation des consommateurs et de la promotion des aliments, et aide à l'expansion ou à la création d'installations de traitement et à la mise au point de nouveaux produits alimentaires.

Le Groupe de la commercialisation internationale aide les exportateurs de produits agricoles, d'aliments transformés et de provendes ainsi que de services techniques. Par lui, le gouvernement provincial assure le lien entre l'industrie agricole et l'Alberta et les marchés mondiaux. Les services et programmes de développement des débouchés sont destinés à compléter ceux du gouvernement fédéral.

Les divisions de développement du ministère sont chargées d'élaborer des programmes en vue de conseiller les producteurs, d'assurer la survie des fermes familiales et de promouvoir les intérêts des communautés rurales. La Division de la vulgarisation exerce son activité par l'entremise de 64 bureaux de district gérés par six directeurs régionaux et dotés de spécialistes de l'élevage, de la production végétale, du génie agricole et de l'économie domestique. Les services de la Division du développement agricole s'occupent du génie, des plans de maison et des services agricoles. Les programmes de la Division de l'économie domestique et des 4-H portent sur la gestion du foyer, la nutrition, la vie familiale et la formation de 4-H et de chefs 4-H. La Division de l'irrigation s'occupe des projets d'extension et d'amélioration de l'irrigation ainsi que des fermes. La Société de développement agricole de l'Alberta garantit ou consent des prêts pour le développement d'entreprises agricoles.

La Division de la phytotechnie fournit de l'aide au niveau de la vulgarisation, de la recherche et de ressources, pour l'amélioration et la protection des cultures, la lutte antiparasitaire, le désherbage, les sols et les engrais, l'horticulture, l'apiculture et les projets spéciaux. Elle dirige une station d'horticulture à Brooks. A Oliver, une pépinière fournit chaque année des millions d'arbres pour les plantations de ferme et le reboisement.

La Division de la zootechnie applique les lois, politiques et programmes concernant l'élevage des bovins de boucherie, des porcs, des moutons, des chevaux et de la volaille. Ses activités comprennent des programmes généraux de vulgarisation et de nombreux